

Appel de candidatures – Membres Conseil du patrimoine de Montréal

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) lance un appel de candidatures!

Le CPM est l'instance consultative de la Ville de Montréal en matière de patrimoine culturel et naturel. Son mandat est de formuler des avis aux personnes élues siégeant au conseil municipal afin de les éclairer dans leurs prises de décision et d'améliorer la qualité des projets et des politiques qui lui sont soumis. Il est composé de neuf membres, dont une personne à la présidence et deux personnes à la vice-présidence, en plus de membres suppléants.

Cet appel vise à nommer de nouveaux membres et membres suppléants et à doter le CPM d'une banque de candidats qui pourraient éventuellement être nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable une seule fois. Les personnes souhaitant appliquer doivent détenir une expertise professionnelle ou académique reconnue et une expérience dans les domaines suivants :

- Conservation du patrimoine
- Architecture
- Architecture de paysage
- Archéologie
- Histoire
- Design urbain
- Aménagement
- Conservation des milieux naturels

De plus, les candidats doivent posséder une très bonne connaissance du milieu montréalais et des enjeux relatifs à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine et être en mesure de participer aux séances du CPM qui se tiennent généralement deux ou trois fois par mois, les vendredis avant-midi. La présence des membres aux réunions est rémunérée.

Veillez soumettre une lettre de présentation et un curriculum vitae par courriel à l'attention de madame Geneviève Gagnon à l'adresse courriel suivante: cpm@montreal.ca d'ici le **31 mars 2024**.

Renseignements : cpm@montreal.ca